

Programme des actions concertées
*Le vieillissement de la population
et ses impacts économiques et sociodémographiques*

RÉSULTATS DE RECHERCHE

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : UNE NOUVELLE SPÉCIFICITÉ QUÉBÉCOISE

CHERCHEUR PRINCIPAL

Yves Bussière

INRS – Urbanisation, Culture et Société

CO-CHERCHEURS

Jean-Pierre Thouez, Jean Carrière – et autres

INRS – Urbanisation, Culture et Société

en partenariat avec l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal et
le Catholic Community Centre/

Les Services communautaires de Montréal

À MOINS DE CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES MAJEURS, D'ICI 2041, LE QUÉBEC SERA L'UNE DES SOCIÉTÉS LES PLUS VIEILLES EN OCCIDENT. Près de 30 % de la population québécoise sera âgée de 65 ans et plus. Des régions comme la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent et la Capitale nationale seront les plus touchées avec un pourcentage approchant 40 %. Plusieurs banlieues des grandes villes connaîtront aussi un vieillissement accéléré de la population. Ces projections illustrent le besoin de repenser la convivialité entre les logements, les transports et l'accès aux lieux publics pour tenir compte des nouveaux besoins d'une population vieillissante.

Voilà un des résultats de la recherche menée par l'équipe de Yves Daniel Bussière de l'INRS – Urbanisation, Culture et Société sur le thème du vieillissement de la population et de ses impacts économiques. Dans le cadre d'une action concertée du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, cette équipe a tenté d'évaluer l'ampleur des aménagements collectifs nécessaires pour répondre aux besoins des futures personnes âgées. Divisée en trois volets, la recherche a ainsi porté sur le diagnostic de l'évolution démographique au Québec, son impact au plan des services de transport, du logement et de l'aménagement des lieux publics et sur un examen de modèles d'intervention les plus novateurs en vue de penser à des politiques publiques appropriées.

Des déséquilibres démographiques

Comment sera configurée au plan spatial la population du Québec en 2041 ? À partir de données provenant de différentes enquêtes, l'équipe de recherche a conçu un atlas du vieillissement et des projections démographiques. Cette cartographie a permis de constater à quel point la dénatalité et l'émigration des jeunes vers les grandes villes vont accélérer le vieillissement de plusieurs régions périphériques et des banlieues de Montréal et de Québec.

« Le vieillissement démographique au Québec sera plus rapide que dans la plupart des pays industrialisés qui ont connu un baby-boom après la seconde guerre mondiale », affirme Yves Daniel Bussière. Il sera aussi beaucoup plus fort que dans les autres provinces canadiennes. « La courbe démographique montre que la natalité a chuté de façon plus accentuée au Québec après la Révolution tranquille », ajoute-t-il. L'immigration internationale atténuera légèrement le phénomène du vieillissement sur l'île de Montréal qui attire la majorité des immigrants, mais l'impact en termes de rajeunissement demeurera somme toute assez marginal.

Cette cartographie a permis de constater à quel point la dénatalité et l'émigration des jeunes vers les grandes villes vont accélérer le vieillissement de plusieurs régions périphériques et des banlieues de Montréal et de Québec.

Le vieillissement soulève plusieurs problèmes tant au plan individuel que social. Toute la question des handicaps, de la mobilité des personnes âgées et de leur autonomie, ainsi que des coûts liés aux soins et services à procurer à une population vieillissante, se voit accentuée.

Adapter les transports...

En abordant principalement les problèmes de mobilité et de transport, la recherche de l'équipe de l'INRS a permis de mieux comprendre les besoins de déplacement des personnes âgées et les modes de transport privilégiés. Alors que les handicaps augmentent exponentiellement avec l'âge, les besoins en transport adapté sont loin d'être satisfaits. « Le métro de Montréal est 100 % inaccessible en fauteuil roulant, affirme Yves Daniel Bussière. Il s'agit d'un des derniers métros au monde qui ne possède aucun ascenseur. »

Il n'est pas surprenant, comme le démontre la recherche, que le mode préféré de transport par les personnes âgées, même sévèrement handicapées, demeure l'automobile personnelle ! Plus de 65 % des personnes

admissibles n'utilisent que très peu ou pas du tout les transports adaptés. Elles préfèrent souvent aménager leur voiture en tant que passager plutôt que de prendre les transports adaptés, ce qui représente un investissement majeur et nécessite un accompagnateur conducteur.

« Puisqu'en ville et en région, tout est pratiquement conçu en fonction de l'automobile, les gens doivent se débrouiller autrement qu'en utilisant les transports en commun, explique le chercheur. Or, il ne coûterait pas cher à la société d'adapter davantage l'ensemble des modes de transport pour les personnes âgées. »

...et les logements

Avec le vieillissement de la population se pose aussi l'épineux problème de l'hébergement adapté aux personnes en perte d'autonomie. Or, l'approche institutionnelle coûte très cher et se voit de plus en plus délaissée dans de nombreuses sociétés industrialisées. Le Danemark, connu pour être un chef de file dans le maintien à domicile, a même interdit depuis 1986 l'hébergement en institution pour les personnes âgées et a opté pour un concept d'habitat adapté.

Au Québec, la demande de placement en Centre d'hébergement de soins de longue durée dépasse largement l'offre. « On admet des aînés qui ne devraient pas y être mais qui deviennent avec le temps des cas lourds, faute d'exercice », constate l'économiste Bussière. Les hôpitaux hébergent aussi des personnes en perte d'autonomie en attente de ressources adéquates.

Au Québec, la demande de placement en Centre d'hébergement de soins de longue durée dépasse largement l'offre.

Des études démontrent que l'habitation est un support essentiel au maintien de l'autonomie et à l'intégration d'une personne dans la communauté. Le Québec et le Canada offrent différents programmes pour aménager le logement des aînés. Or, les chercheurs estiment que près de 26 000 ménages à travers la province ont des besoins non comblés, que ce soit pour entrer ou sortir du domicile ou pour aménager l'intérieur de leur logement en fonction de leur baisse d'autonomie.

Au Québec, la moitié des personnes avec incapacité sont propriétaires de leur logement. Parmi celles qui sont locataires, une large majorité (88 %) vivent dans une habitation traditionnelle, alors que 11 % louent un logement destiné aux personnes âgées et 1,4 % habitent un logement conçu pour personnes handicapées.

Une véritable orientation de maintien à domicile nécessiterait des investissements additionnels en personnel, en équipement et en soutien aux aidants naturels. Plusieurs pays nordiques tentent de favoriser les aides informelles en s'appuyant sur les solidarités familiales et en versant une allocation non imposable aux aidants et, surtout, non liée aux revenus du bénéficiaire ou du soignant.

Quelles politiques publiques ?

Selon l'économiste Bussière, les politiques favorisant l'autonomie et la mobilité devront toucher non seulement le transport, régulier et adapté, mais aussi l'aménagement des logements et des lieux publics. « Il est vraiment urgent de rendre les villes plus accessibles », constate-t-il.

Devant l'ampleur des changements démographiques et les besoins en soutien aux personnes âgées, le Québec doit favoriser le maintien à domicile et l'accessibilité universelle aux services. Les chercheurs considèrent que l'État devrait moins s'occuper d'offrir lui-même les services, mais s'assurer qu'ils soient offerts selon les normes qu'il exige.

Des partenariats entre les municipalités, les ministères, les organismes et le secteur privé pourraient permettre de conjuguer des efforts en vue de développer des plans d'urbanisme beaucoup plus conviviaux pour les aînés. « Des analyses plus fines devront aussi être réalisées, conclut le chercheur, notamment en ce qui a trait aux réalités des différentes régions du Québec, les données pour le moment étant difficilement accessibles. »

PARTENAIRES

CCTM, CFE, CA, ISQ, MESS, MFE, MRST, MSSS, MRCI, OPHQ, RRQ, SCF, SAJ, SCP, SHQ.

RÉFÉRENCE

Atlas du vieillissement et des déséquilibres démographiques régionaux au Québec 2001 - 2021 - 2041, Yves Bussière et al., INRS – Urbanisation, Culture et Société, 2006, 31 pages.

**Fonds de recherche
sur la société
et la culture**

Québec 